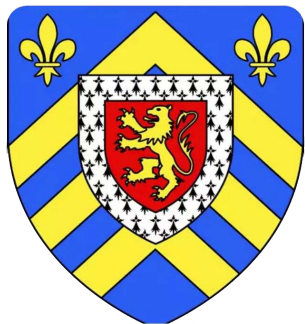




Bazainville

infos n°140



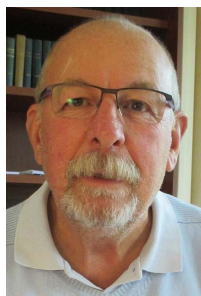
**BONNE
ANNÉE
2026 !**



15 et 22/03
Élections
municipales

29/03
Foire à Tout

14/07
Fête Nationale



Edito

En ouverture de ce premier numéro de BVI 2026, je ne déroge pas à mon habitude de remercier Celles et Ceux qui font de Bazainville un village qui bouge : les nombreux bénévoles engagés au service des autres dans les associations culturelles et sportives, l'ensemble du Personnel communal et les Elus du conseil municipal.

De nombreux rendez-vous commémoratifs et festifs ont ponctué l'année 2025 avec en « point d'orgue », la réouverture en septembre de notre monument historique : l'église St Georges St Nicolas après quatre années de travaux. Sous un soleil radieux, ce fut l'occasion de recevoir les Élus de l'état, de la région, du département et les entreprises, partenaires de cette restauration d'ampleur mais surtout de rendre ce cœur de village aux bazainvilloises et bazainvillois qui étaient venus nombreux admirer l'intérieur de l'église et assister au concert avant de se retrouver sur le Parc de loisirs pour le feu d'artifice, point final de cette journée réussie !

Quelques jours plus tôt, nos petits écoliers de maternelle avaient pu faire leur rentrée dans des locaux totalement remis à neuf, le marché pour la rénovation de l'école élémentaire et du restaurant scolaire a été lancé en novembre 2025.

Les derniers travaux engagés ont été le renforcement de la sécurisation routière par des marquages accentués aux passages piétons, l'installation d'un abri bus avenue des Tilleuls et la réactivation d'un arrêt de bus au Franc-Moreau, enfin le chantier de l'assainissement est clos.

2026 débute à peine et il est de coutume de prendre de bonnes résolutions (voir en pages intérieures) : chacun de nous contribuera ainsi à rendre notre village sûr et agréable à vivre !

Au nom de l'ensemble des Elus, je vous présente mes meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année.

Bonne lecture de ce BVI.

Daniel FÉRÉDIE
Maire de Bazainville

En couverture

Clichés gagnants du concours photos «Bazainville au fil des saisons» par Clotilde BRUSSELEERS, Dominique GILANT, Jean-Jacques GRESSUS et Pascale LUCAS

Sommaire

5-15

Commissions

16-25

Le coin des
associations

26

Bibliothèque

27-33

Brèves

34-36

Évènements

37

Bloc-notes

38-42

Informations pratiques



mairie-bazainville.fr



@Mairie de Bazainville

Le Bazainville infos - Publication semestrielle

Directeur de la publication : Daniel Férédie

Rédacteurs en chef :

Céline Kuehn, Pascale Lucas

Rédaction : conseillers municipaux, associations

Conception graphique : Julie Goeffic

Crédit photo :

Mairie de Bazainville, associations, Pixabay, Freepik



Le Bazainville Infos est entièrement réalisé sur
papier couché recyclé

Le conseil municipal



DANIEL FEREDIE
MAIRE



Jean-Louis BOUYSET
1er ADJOINT
Finances
Travaux & Voirie



Céline KUEHN
2ème ADJOINT
Scolaire
Communication
Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS)



Sylvain GOEFFIC
3ème ADJOINT
Sport-Jeunesse-Animations
Urbanisme-Aménagement-Environnement

Conseillères et conseillers municipaux



Ludovic DEBÔVES
Urbanisme-Aménagement-Environnement



Eliane CHAMOIS



Pierre FERRANTI
Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



Audrey LEJAILLE



Pascale LUCAS
Délégue Intercommunautaire



Philippe VARET



Christian MILLEBE VAZ
Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



Maud ALESSANDRINI



Karène PLEAU



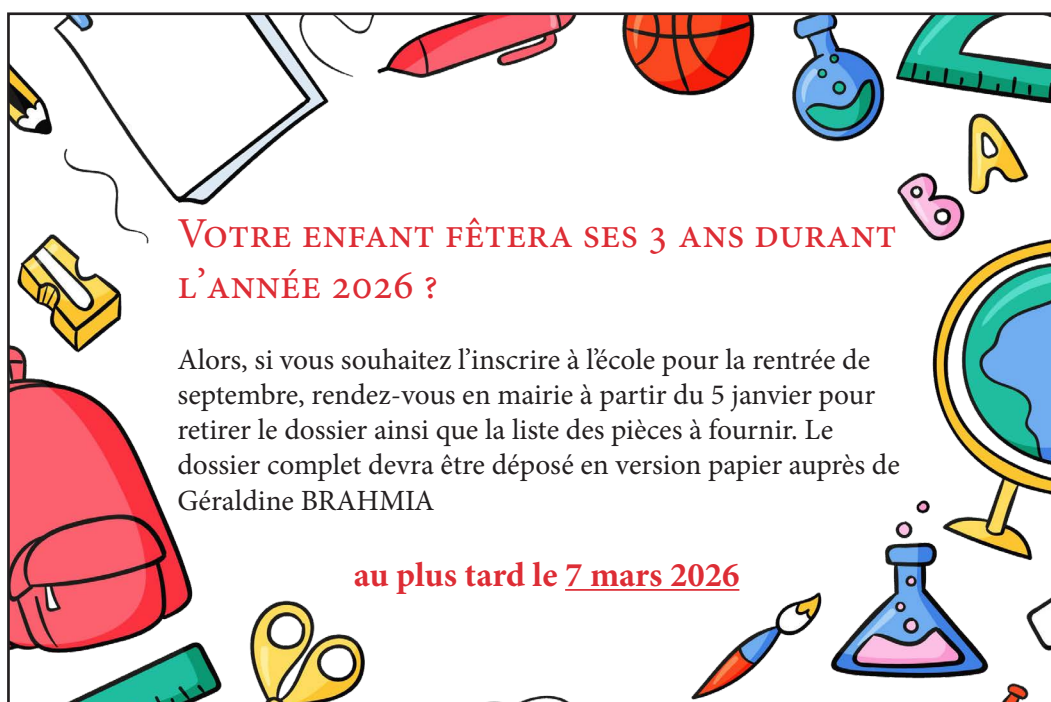
François YVERNAT



Hugues MABON



SCOLAIRE



RESTAURATION SCOLAIRE À BAZAINVILLE : BILAN DU CHOIX D'UN PRESTATAIRE ORIENTÉ VERS LE BIO

En 2023, la commune de Bazainville a confié la restauration scolaire à un prestataire répondant le mieux aux exigences de qualité qui avaient été définies par la commission scolaire, largement au-dessus des objectifs fixés par la loi EGAlim.

Aussi, les menus sont composés d'une part significative de produits de saison, conformément aux obligations réglementaires (recommandations GEMRCN), à 70% labellisés dont 40% issus de l'agriculture biologique et sur un approvisionnement en circuits courts (productions situées à moins de 300km).

Par ailleurs, les menus, constitués de 5 composantes par repas, sont établis par une nutritionniste qui veille à l'équilibre nutritionnel sur l'ensemble de la semaine et non à la journée, comme le précise le GEMRCN, et une couverture nutritionnelle globale adaptée à l'ensemble des enfants.

Un impact financier entièrement pris en charge par la commune

L'amélioration de la qualité des menus proposés a nécessairement eu une répercussion financière. Le coût du repas par enfant a ainsi été augmenté de 0.30€. Toutefois, dans un souci d'égalité pour tous, et pour permettre à tous les enfants de bénéficier de cette offre alimentaire, la commune a entièrement pris à sa charge le surcoût, sans aucun impact sur le budget des familles jusqu'en octobre 2025, date à laquelle une légère augmentation a été effectuée sur le prix du repas facturé suite à l'augmentation du prestataire.



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Céline KUEHN - Éliane CHAMOIS
Audrey LEJAILLE - Maud ALESSANDRINI

135
repas servis
par jour
en moyenne



COMMISSIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

CULTURE ET GOURMANDISES AU MENU DU GOÛTER DES AÎNÉS

La fin d'année pour le CCAS est l'occasion de réunir nos aînés autour d'un goûter animé.

Cette année, celui-ci s'est déroulé le dimanche 7 décembre à l'Atelier, ambiancé par Patrick, avec une séance ludique de questions pour mêler culture et gourmandise ! A l'issue d'une compétition très serrée sur différents thèmes de culture générale, les trois lauréats se sont vu récompensés par notre animateur du jour avant la distribution des paniers de Noël qui avaient pris, pour cette fois, la forme de petits pochons de toile !



BÉNÉFICIEZ DES SERVICES ET ANIMATIONS DU CCAS

Pour pouvoir bénéficier des animations proposées aux aînés ou compter sur la présence de notre équipe en cas de conditions climatiques sévères (canicule, rigueur hivernale...) ou de pandémie, et afin d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), il est nécessaire de compléter le formulaire ci-joint **chaque année**.

CHÈQUE ÉNERGIE



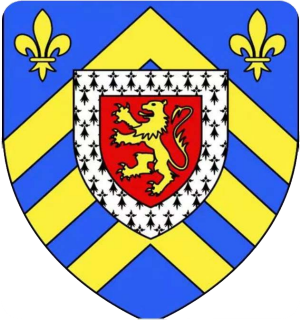
Par ailleurs, dans le cadre de ses activités sociales, nous vous rappelons que le CCAS permet aux foyers les plus modestes de bénéficier du chèque énergie pour le paiement des factures d'énergie.

Les dossiers de demande sont à retirer en toute confidentialité en mairie et doivent être déposés durant la période hivernale allant du 14 novembre 2025 au 28 février 2026.



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Céline KUEHN - Pierre FERRANTI - Christian MILEBE-VAZ
Christine CHAMPALOU - Alain CHAPDELAINE - Séverine RUSPINI



Formulaire à compléter pour
bénéficier des animations proposées
aux aînés ou compter sur la présence
de notre équipe du CCAS en cas de
conditions climatiques sévères
ou de pandémie.



À retourner au CCAS (mairie)

Formulaire à compléter et à retourner au CCAS (mairie)

Tous les ans

Personnes ayant 70 ans au cours de l'année ou plus, composant le foyer :

1^{ère} personne

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

2^{ème} personne

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

E-mail : _____

Coordonnées d'une personne de confiance (facultatif) :

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

☐

Pour pouvoir bénéficier des animations proposées aux aînés ou compter sur la présence de notre équipe en cas de conditions climatiques sévères (canicule, rigueur hivernale...) ou de pandémie, j'accepte que mes coordonnées soient enregistrées dans le cadre des activités du CCAS de Bazainville.

Fait à Bazainville le _____

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le secrétariat de la Mairie dans un fichier informatisé dans le cadre de l'ensemble des activités du CCAS. Les données collectées seront communiquées aux seuls membres du CCAS. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.



TRAVAUX ET VOIRIE

ÉGLISE

Après un peu plus de quatre ans, les travaux de rénovation de l'église sont terminés et l'église est maintenant réouverte à la suite de l'inauguration qui a eu lieu le 6 septembre 2025.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DE L'ATELIER

Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de L'Atelier sont maintenant raccordés au réseau et permettent une production de 66kWcrête.

Ces panneaux vont contribuer à réduire la facture énergétique des bâtiments communaux en entrant dans le processus d'autoconsommation collective limitée à ces bâtiments.

ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux de réhabilitation énergétique et d'amélioration du cadre de vie de l'école.





COMMISSIONS

AUTOCONSOMMATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour les villages ruraux du type de Bazainville, indice 5 de l'INSEE, il est possible de s'inscrire dans ce processus si le lieu de consommation est dans un rayon inférieur à 10 km du lieu de production.

En 2025, les consommations électriques des bâtiments communaux et de l'éclairage public s'élèvent à 115 000 kWh, tandis que la consommation de gaz est de 220 000 kWh.

Avec un ensoleillement annuel moyen de 1000 h, la production totale actuelle (L'Atelier + école maternelle) est de 85 000 kWh, soit près du quart de la consommation annuelle de l'ensemble des bâtiments communaux.

Cependant, une importante partie de la production s'effectue lorsque les bâtiments sont peu ou pas utilisés : il faut donc trouver un opérateur qui nous permette de déduire la production de la consommation car actuellement le kWh consommé coûte 0,09 € et la revente du surplus produit pour les installations est de 0,075 €.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de réhabilitation de l'ensemble du réseau d'assainissement est maintenant quasiment terminé : il reste une conduite à traiter le long de la RN12 entre l'échangeur et la station d'épuration, dans une zone appartenant au département et qui nécessite un défrichage.

Ces travaux engagés pour éviter l'introduction d'eau claire parasite qui perturbe le bon fonctionnement de la station d'épuration ont déjà un effet positif car il n'y a pas eu d'apport d'eau, lors des gros orages de l'été dernier, nécessitant de bypasser la station.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Après l'école maternelle, la réhabilitation énergétique des bâtiments communaux se poursuit par la rénovation de l'école élémentaire.

L'appel d'offre pour la réalisation des travaux prenait fin le 9 janvier 2026. L'analyse des offres est en cours pour choisir les entreprises qui exécuteront cette réhabilitation.

L'objectif est de mettre à disposition l'école élémentaire rénovée pour la rentrée scolaire 2026.

Ces travaux seront subventionnés à 80 % par le Fonds Vert, la DETR et la Région Ile-de-France.



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Jean-Louis BOUYSSSET - Sylvain GOEFFIC - Éliane CHAMOIS
Ludovic DEBÔVES - Christian MILEBE-VAZ - Philippe VARET



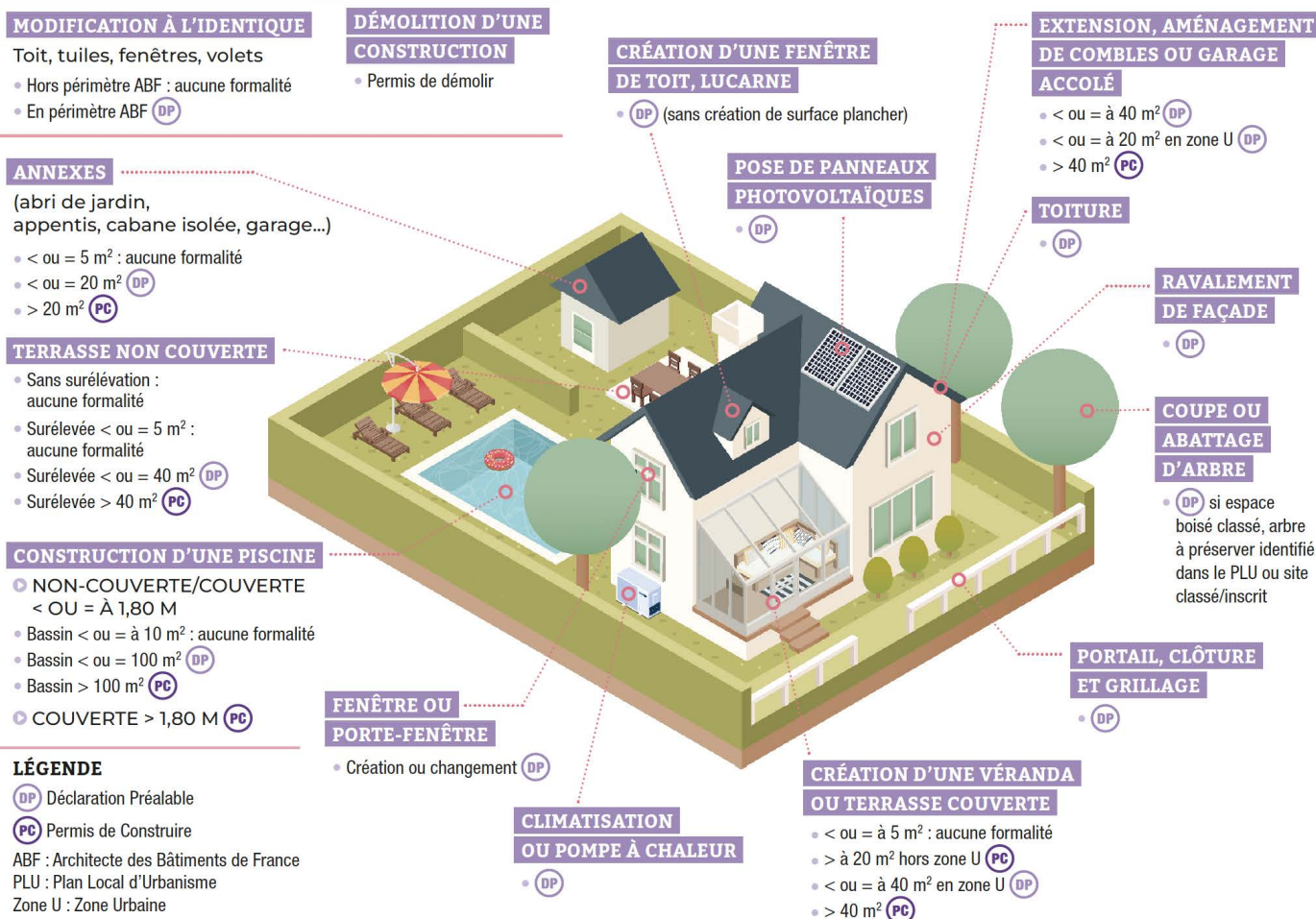
URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

Vous envisagez de faire des travaux à l'extérieur de votre maison. Il peut s'agir :

- de **modifications de l'aspect extérieur** comme un élément de la maison (toiture, porte, fenêtre, volet, gouttière, cheminée, façade, ...) ou l'isolation thermique par l'extérieur, de diverses installations telles que pergola, carport, appentis, abri de jardin, véranda, terrasse, piscine, jacuzzi, clôture ou panneaux solaires,
- et de **travaux divers** tels que coupe et abattage d'arbres, terrassement, puits ou forage.

Certains peuvent être réalisés sans autorisation particulière, d'autres, selon leur nature ou leur importance, peuvent nécessiter une autorisation d'urbanisme ou une déclaration.

Alors, avant de vous engager dans vos travaux et de lancer des frais, renseignez-vous en mairie auprès de Valérie pour connaître votre situation et les démarches qu'elle nécessite.



(DP) Déclaration préalable

(PC) Permis de construire

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera revu d'ici 2028. Un cabinet conseil sera sollicité pour accompagner la commune dans ce projet d'envergure.



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Jean-Louis BOUYSSSET - Céline KUEHN - Sylvain GOEFFIC
Ludovic DEBÔVES - Pierre FERRANTI - Christian MILLEBE VAZ - François YVERNAT



COMMISSIONS

SPORT - JEUNESSE - ANIMATIONS

PLANNING DES ACTIVITÉS 2025-2026

L'ATELIER

Lundi	Mardi		Mercredi	Jeudi	Samedi
Tir à l'arc 18h30-22h30	Boxe 19h00-21h00	Karaté 18h30-20h30	Tir à l'arc 14h00-20h00	Judo 14h30-22h30	Dub's 10h30-12h30
		Tir à l'arc 20h30-22h30	Bachata 20h00-22h30		Tir à l'arc 18h30-20h30
					Boxe 20h30-22h30

SALLE DES GRÉS (SALLE DU CONSEIL À PARTIR DU 09/03/26)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Tota yoga 19h15-21h15	Bisconcella yoga 18h30-20h00	Tota yoga 19h15-20h15		Tai Chi 19h00-20h30

SALLE DES ASSOCIATIONS

Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi	Samedi
Choeur de Baz 19h30-22h30	ASB/T4P 20h30-22h30	Atelier 3D 17h30-20h30	Bridge 13h30-19h30	GVPH Stretching 12h30-13h30		Bridge 13h30-19h30



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Céline KUEHN - Sylvain GOEFFIC -
Pierre FERRANTI - Audrey LEJAILLE - Karène PLÉAU



CHARTRE DU SAVOIR VIVRE AU SEIN DES EQUIPEMENTS

Cette chartre, annexée au règlement intérieur, a pour but de préciser les règles de vie au sein des équipements de la CCPH.

Elle permet à chacun de pratiquer son activité en toute quiétude ainsi que dans le respect de la législation en vigueur.



Aucune activité ne peut démarrer ou se terminer au-delà du planning arrêté



Les utilisateurs doivent veiller au respect des lieux, de la propreté des locaux et de leurs abords



La consommation d'aliments ou de produits assimilés est interdite dans les salles de sport.



La vente et la distribution de boissons alcoolisées sont interdites



Les bouteilles et contenants en verre sont prohibés



Les équipements sportifs sont non-fumeurs dans leur totalité.



Les utilisateurs doivent porter des chaussures propres et adaptées à l'activité en salle, respectueuses du matériel et du revêtement du sol



Les issues et les accès de secours doivent rester libres, de même que les accès aux escaliers et aux entrées



Aucun véhicule, à l'exception de ceux de secours, ne doit se garer devant les entrées des bâtiments, *sauf autorisation dans le cadre d'une installation spécifique de matériel*.



Les utilisateurs doivent veiller à éviter la présence de personnes autres que celles pratiquant l'activité prédéfinie.



Les entrées et les sorties se font sous la seule responsabilité des encadrants.



Les véhicules devront s'arrêter et se garer sur les places de stationnement





COMMISSIONS



CHARTRE DU SPORTIF

DANS LES STADES



ECO-CITOYEN

DANS LES SALLES



Cette chartre, annexée au règlement intérieur, rappelle les gestes à adopter pour une pratique durable et éco-responsable des activités sportives au sein des équipements sportifs de la CCPh.



Pour me rendre aux entraînements et aux compétitions, je pense marche à pied, vélo, bus, covoiturage.



Je prends soin du matériel qui est à ma disposition (ballons, tapis, agrès, ...).
Ils dureront plus longtemps et seront renouvelés que si nécessaire



J'ai ma gourde avec moi et je bois régulièrement de l'eau à température ambiante.

J'utilise l'eau froide pour me laver les mains
(Oui, oui, ça marche aussi !)



J'utilise à bon escient les chasses d'eau à double débit.



En cas de fuite, j'avertis le responsable.

LA CONSOMMATION
D'EAU CHAUDE SANITAIRE REPRÉSENTE
ENVIRON 10 %
DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
DES BÂTIMENTS.



Je me lave les mains à l'eau froide et je ne laisse pas couler l'eau pendant le savonnage.



La douche ?
C'est 5 minutes chrono, pas plus... le temps d'une chanson !



Je privilégie l'éclairage naturel avant d'utiliser l'éclairage du bâtiment.



J'éteins systématiquement la lumière avant de quitter les lieux.



Je ne couvre pas les radiateurs.

Je veille à maintenir les portes fermées entre les pièces chauffées et non chauffées.

J'adapte mes vêtements à la température et à ma pratique sportive.

1 degré en moins
≈
7 % d'économie



Je jette mes déchets dans les poubelles appropriées (carton, plastique, verre,...).



J'oublie le jetable et les plastique à usage unique, je privilégie les emballages et produits recyclables.



FINANCES

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Résultat par section					
Résultat de Fonctionnement 2025			Résultat d'Investissement 2025		
Montant des titres	Recettes	1 393 032,94 €	Montant des titres	Recettes	832 370,93 €
Montant des mandats	Dépenses	1 068 964,86 €	Montant des mandats	Dépenses	1 165 201,74 €
Résultat de fonctionnement 2025		324 068,08 €	Résultat d'investissement 2025		-332 830,81 €
Résultat de l'exercice 2025			-8 762,73 €		
Excédent de fonctionnement reporté N-1		1 840 202,74 €	déficit d'investissement reporté N-1		-723 405,54 €
Résultat cumulé de fonctionnement		2 164 270,82 €	Résultat cumulé d'investissement		-1 056 236,35 €
Résultat cumulé de l'exercice 2025			1 108 034,47 €		
Reste à réaliser N-1 dépenses			119 191,97 €		
Reste à réaliser N-1 recettes			306 004,22 €		
Résultat final		2 164 270,82 €	Résultat final		-869 424,10 €
Résultat cumulé de l'exercice 2025			1 294 846,72 €		

Résultat Global					
Dépenses 2025			Recettes 2025		
Investissement		1 165 201,74 €	Investissement		832 370,93 €
Fonctionnement		1 068 964,86 €	Fonctionnement		1 393 032,94 €
Total des dépenses		2 234 166,60 €	Total des recettes		2 225 403,87 €
Résultat de l'exercice 2025			-8 762,73 €		
Excédent de fonctionnement reporté N-1		1 840 202,74 €			
déficit d'investissement reporté N-1		-723 405,54 €			
Reste à réaliser N-1 dépenses			119 191,97 €		
Reste à réaliser N-1 recettes			306 004,22 €		
Résultat cumulé de l'exercice 2025		1 294 846,72 €	1 294 846,72 €		



MEMBRES DE LA COMMISSION

Daniel FÉRÉDIE - Jean-Louis BOUYSET - Sylvain GOEFFIC - Éliane CHAMOIS
Ludovic DEBÔVES - Christian MILLEBE VAZ - Philippe VARET



Le coin des associations

COMITÉ DES FÊTES DE BAZAINVILLE



Le comité des fêtes est bien plus qu'un groupe de bénévoles : c'est une véritable équipe d'animation qui contribue à faire vivre notre village tout au long de l'année. Grâce à leur énergie et à leur créativité, les membres du comité organisent des moments de convivialité qui rassemblent toutes les générations.

DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS

- **Salon Zen in BaZ** : une trentaine d'exposants, aussi bien des thérapeutes que des vendeurs de produits naturels, a investi l'espace du salon. Les visiteurs ont pu explorer des stands dédiés au bien-être par le massage, aux cosmétiques et bien plus encore. Les exposants ont partagé leur savoir-faire et leur passion en rendant cette journée encore plus enrichissante.
- **Pizz'halloween** : un événement marquant dans le calendrier des festivités. Dès l'entrée, les familles étaient plongées dans une ambiance féérique et mystérieuse. Les décorations étaient parfaites pour célébrer Halloween. L'événement ne se limitait pas qu'à la dégustation de pizzas de notre foodtruck partenaire LDCO, mais un concours de déguisements pour petits et grands a eu lieu, le tout animé par « La Roulotte qui Bougeotte » jusqu'au bout de la soirée ! Un grand merci à nos partenaires pour ce succès ! Rendez-vous l'année prochaine et d'ici là, préparez votre costume !
- **Après-midi jeux** : par un dimanche après-midi morose, les Bazainvillois sont venus passer un moment en famille. Dès leur arrivée, les participants ont été accueillis par des tables remplies de jeux de société pour tout âge. En parallèle, un concours FIFA avait lieu réunissant des jeunes passionnés. Et pour couronner le tout, une douce odeur de pop-corn a envahi la salle !

- **Concours photos** : tout au long de l'année 2025, les bazainvillois ont été invités à participer au concours «Bazainville au fil des saisons». L'exposition des clichés en lice s'est déroulée les 6 et 7 décembre à l'église. Retrouvez les 4 photos gagnantes en couverture de ce numéro.
- **Marché de Noël** : pour clore notre année, en coopération avec les Représentants des Parents d'Elèves, nous avons apporté une touche de magie et un soupçon de féerie dans l'Atelier. Les exposants nous ont proposé des idées de cadeaux originales pour tous et le père Noël a fait le bonheur des enfants en étant présent parmi nous.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Derrière chaque événement se cache une équipe de bénévoles passionnés qui donnent de leur temps pour le plaisir de tous. Leur objectif : renforcer le lien social, favoriser les rencontres et maintenir l'esprit festif qui fait la richesse de notre commune.

REJOIGNEZ-NOUS !

Le comité des fêtes est toujours ouvert aux nouvelles idées et aux bonnes volontés. Que vous soyez disponible ponctuellement ou régulièrement, votre aide sera précieuse. Participer, c'est aussi l'occasion de rencontrer des habitants, de partager des moments chaleureux et de contribuer à la dynamique locale.

CONTACTS

Pascale LUCAS - Présidente

Aline BEGUIN - Secrétaire

@ comitedesfetes.bazainville@gmail.com

☎ 07 83 10 46 55

f Instagram Comité des Fêtes Bazainville

NOUVEAU !

À compter du 15 janvier,
découvrez notre nouveau site internet
<http://www.comitedesfetesbazainville.fr/>



BAZAINVILLE JUDO 78

TOURNOI DE MAULE

Nelia ZEGGANE 2^{eme}

Arthur HAINCOURT 3^{eme}

Jason CARDOSO PHILIPPE 3^{eme}

Valentin MARTENS 3^{eme}

Théo FENARD 3^{eme}

TOURNOI DE ST ARNOULT EN YVELINES

Nolan ZEGGANE 2^{eme}

Jason CARDOSO PHILIPPE 3^{eme}

COUPE DE NOËL BENJAMINS

Qualification pour les championnats des Yvelines

Participation de Nelia ZEGGANE et
Arthur HAINCOURT

TOURNOI NATIONAL VETERANS DE NANTES

Stéphane 1^{er}



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET LA VIE DU CLUB

<https://www.facebook.com/bazainvillejudo78>

<https://judo-club-bazainville.ffjudo.com/>

Il est toujours temps de vous inscrire, n'hésitez
pas à nous rejoindre !!

Cours tous les jeudis

À noter, fête du club les 6 et 7 juin 2026



CONTACTS



M. LECOURT - 06 80 43 23 82



Stéphane (professeur) : 06 08 96 29 36



<https://judo-club-bazainville.ffjudo.com>



bazainvillejudo78@gmail.com



Le coin des associations



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DU PAYS HOUDANAIS

La Compagnie d'Archers du Pays Houdanais est une Compagnie de tir à l'arc située à Bazainville. Nous accueillons à la fois des jeunes (dès 11 ans) et des adultes. Nous proposons des cours pour les adultes débutants le mardi soir et pour les jeunes débutants le mercredi début d'après-midi.

Les créneaux de tirs se passent en intérieur à l'atelier (83 route de Tacoignières à Bazainville) ou sur le pas de tir extérieur (juste derrière l'atelier).

Cette saison, 86 archers de tous niveaux (débutants, compétiteurs, loisirs, ...) s'entraînent au sein La Compagnie d'Archers du Pays Houdanais sur différentes disciplines : tir sur cible, 3D, 2D, tir ludique, tir traditionnel (tir Beursault, tir de la St Sébastien, tir du Roy), ...



Trois de nos archers ont participé au Championnat de France Beursault en octobre 2025.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site web caph78.fr et si vous souhaitez venir découvrir, voire vous inscrire, nous proposons des licences dites « découvertes » à partir de mi-mars.



CONTACTS



Elodie ENC (secrétaire) - 06 32 50 41 67



Mathieu JOURNEL (président) - 06 12 52 28 81



ASSOCIATION DE BRIDGE DE BAZAINVILLE



✨ LE BRIDGE CLUB DE BAZAINVILLE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE !

Vous cherchez une activité **conviviale, stimulante et intergénérationnelle** ?

Le bridge est fait pour vous !



Pourquoi le bridge séduit toutes les générations ?

Pour les jeunes :

- Développe la logique, la stratégie et la mémoire
- Recommandé par l'Éducation Nationale
- Idéal pour progresser en concentration et en prise de décision
- Un vrai sport de l'esprit... et un jeu passionnant !



Pour les adultes et les retraités :



- Excellent pour entretenir la mémoire
- Crée du lien social
- Activité calme mais passionnante
- Idéal pour se détendre, réfléchir et partager



Comment se joue le bridge ?

En équipe de deux joueurs, une partie se déroule en deux phases :

1. **Les annonces** : réfléchir, communiquer, élaborer la meilleure stratégie
2. **Le jeu de la carte** : réussir son contrat... ou faire chuter celui des adversaires !

Un jeu qui demande **logique, mémoire, esprit d'équipe** et surtout...

👉 **beaucoup de plaisir à jouer ensemble !**

Nous rejoindre

Nous jouons :



Tous les mercredis et samedis après-midi
Salle des associations – Mairie de Bazainville

Débutants ou joueurs confirmés,
tout le monde est bienvenu !



CONTACTS

Jean-Luc GUISLAIN



Mairie - 78550-BAZAINVILLE



06 08 74 46 55



jlguislain@outlook.fr



Le coin des associations



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU PAYS HOUDANAIS

LA VIE EN FORME !!

Le bureau de la G.V.P.H. vous accueille depuis de nombreuses années et vous propose toutes sortes de cours, le matin, le midi et en soirée, principalement à Houdan et également à Maulette et Bazainville.

Gymnastique : un cours vous conviendra forcément (doux, tonique, stretching, etc.)

Pilates : le meilleur allié de votre silhouette

Yoga : dans la très belle salle de Houdan

Yoga sur chaise : pour les plus fragiles d'entre nous. Ouverture d'un 3ème cours depuis novembre 2025.

Sur Bazainville les jeudis de 12h30 à 13h30, **stretching postural** : Renforcement des muscles profonds, travail du dos, amélioration de la posture, souplesse et tonicité... anti stress garanti !

Volley Ball : en soirée à Houdan

Marche : deux cours (circuit court et long) pour le corps et le cerveau, afin de découvrir les beautés de notre région. ...

Tous au gymnase dans la
bonne humeur !

CONTACT

 06 30 79 52 34

 contact.gvph@gmail.com



LES P'TITS GRÈS

UNE NOUVELLE ASSO À BAZAINVILLE !

Les représentants des parents d'élève de l'école des Grès ont créé l'association « Les P'tits Grès » !

Au programme : des idées collaboratives, de l'énergie, des moments conviviaux et plein d'autres projets pour faire vivre l'école de vos enfants en les soutenant tout au long de l'année.

Animations, événements, bonne humeur et esprit d'équipe : Les P'tits Grès sont là pour rassembler petits et grands autour de l'école des Grès de Bazainville. Ces activités sont idéales pour créer des moments de partage et renforcer les liens au sein de la communauté périscolaire.

 Nous avons besoin de vous ! Même un petit coup de main, un peu de temps ou une idée fait toute la différence.

Envie de participer, d'aider ponctuellement ou de rejoindre l'aventure ?

À très vite, pour de belles aventures ensemble !

CONTACT

 contact.lesptitsgres@gmail.com



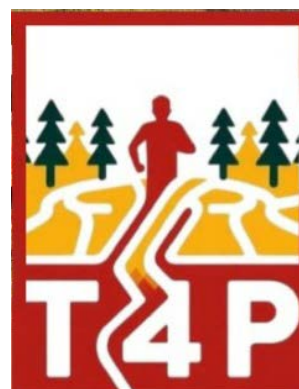
A.S. BAZAINVILLE



Le club a en effet renforcé son encadrement lors des entraînements d'Athlétisme et de Marche Nordique.

Ce début de saison a été marqué par de nombreuses participations en compétition et de belles performances, notamment à la Foulée Royale de Neuville, l'Enjambée de la Mauldre, la Nocturne des Flambeaux, la ChocoTrail d'Hardricourt ainsi qu'aux cross du Figaro, Marathons du Val de Reuil et de La Rochelle, Trail de Noël à Mézières.

Pour autant la saison n'est pas finie ! Il reste à venir le Week-end hivernal aux Gets les 16, 17, 18 Janvier prochain et le T4P le 21 juin 2026.



Retrouvez-nous
sur le nouveau site de
l'« ASB Yvelines » :
<https://www.asbyvelines.fr/>

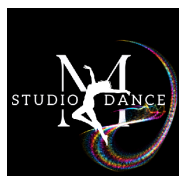


CONTACTS

Président : Laurent LAFOND
@ club@asbyvelines.fr



Le coin des associations



STUDIO M DANCE

STUDIO M DANCE CONTINUE DE FAIRE VIBRER BAZAINVILLE !

Présente depuis trois ans à Bazainville, Studio M Dance profite depuis deux ans de la grande salle de l'Atelier, un espace idéal qui permet d'accueillir toujours plus de danseurs venus de Bazainville et des communes alentours. Pour la saison 2025-2026, l'association enregistre d'ailleurs un nombre d'inscriptions exceptionnel, preuve de l'enthousiasme grandissant autour des cours.

Deux soirées dansantes ouvertes à tous auront lieu :

- 7 février 2026
- 13 juin 2026

Elles proposeront également des cours d'initiation, parfaits pour découvrir la danse dans une ambiance joyeuse, conviviale et pleine de belles rencontres.



Studio M Dance remercie chaleureusement la commune de Bazainville pour la mise à disposition de ses infrastructures.

Et nous espérons vivement voir de nombreux Bazainvillois et leurs voisins venir partager ces deux soirées festives !



CONTACT

Justine - 06 66 52 91 34

@ studiomdance78@gmail.com

f Studio M Dance



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Retour sur les temps forts de septembre à janvier

De septembre à janvier, le centre de loisirs de Bazainville a proposé aux enfants de nombreux moments de partage, de découvertes et d'amusement, encadrés par une équipe dynamique et investie.

Une équipe engagée au quotidien

Le centre de loisirs peut compter sur une équipe d'animation motivée et attentive au bien-être des enfants.

Sur les temps périscolaires et les mercredis, les enfants sont accompagnés par Lauriane, Elisa, Delphine, Emily, Tristan et Théo.

Les mercredis, l'équipe est renforcée par Abdelsalam, Mina, Shaïma et Hélène, permettant de proposer des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge.

La direction du centre est assurée par Ouaret Léa, qui veille au bon fonctionnement de la structure.

Septembre : sortie à la ferme pédagogique OMINI

Le mois de septembre a démarré avec une sortie à la ferme pédagogique OMINI à Mittainville.

Les enfants de maternelle ont participé à un jeu de piste leur permettant de découvrir les animaux de la ferme de manière ludique.

Au programme, nourrissage des poules et des moutons, brossage des poneys.

Les enfants ont observé et appris à reconnaître les différents animaux de la ferme.

Cette journée a été une véritable réussite. Les enfants étaient ravis de partager ce moment au près des animaux, mêlant apprentissage et plaisir.



Octobre : des vacances sous le signe d'Halloween

Pendant les vacances d'octobre, le centre de loisirs s'est plongé dans l'univers d'Halloween pour le plus grand bonheur des enfants.

De nombreuses activités manuelles ont été proposées afin de réaliser des décorations effrayantes et créatives. Le centre a été entièrement décoré, offrant une immersion totale dans l'ambiance d'Halloween.

Les enfants ont également participé à un escape game, mêlant réflexion, coopération et amusement, très apprécié par tous.

Pour clôturer cette période festive, une tournée des bonbons dans le village a été organisée. Les habitants ont répondu présents et ont été nombreux à ouvrir leurs portes, faisant preuve d'une grande générosité en offrant énormément de sucreries. Un moment convivial et intergénérationnel qui a ravi les enfants comme les animateurs.



Le coin des associations

Novembre : Sport à gogo

Le mois de novembre était placé sous le thème « Sport à gogo », permettant aux animateurs de mettre à profit leurs talents et compétences sportives tout en faisant découvrir de nouvelles disciplines aux enfants.

Delphine et Emily ont animé des séances de Zumba. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à apprendre les chorégraphies et ont eu l'opportunité de présenter leur danse en fin de session.

Tristan a proposé une initiation au handball, permettant aux enfants de découvrir les règles de base, l'esprit d'équipe et le fair-play à travers des exercices et des matchs adaptés.

De son côté, Mina a mis en place des cours d'initiation aux arts martiaux, favorisant la discipline et le respect. Ce mois sportif a rencontré un franc succès, offrant aux enfants des activités dynamiques et enrichissantes.

Décembre : Sur la route de Noël

Au mois de décembre, les enfants du périscolaire ont confectionné des cartes de Noël à destination des anciens de Bazainville, une tradition qui se perpétue chaque année.

Enfants et animateurs s'investissent pleinement afin d'offrir de jolies cartes, réalisées avec soin et créativité.

L'animatrice Delphine a également mis en place les lutins farceurs.

Chaque jour, les lutins Biscotte et Craquotte font de nouvelles bêtises, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Enfin, le Père Noël est passé à l'accueil de loisirs et a apporté de nombreux cadeaux aux enfants, notamment des jeux de société et des jeux de construction.



Janvier : La galette des rois

Depuis l'année dernière, nous organisons un petit goûter réunissant parents, enfants et animateurs. À cette occasion, chacun peut déguster une part de galette tout en partageant un moment avec son enfant autour d'une activité manuelle : la décoration de sa couronne.

Nous mettons à disposition des gabarits de couronne, des gommettes, des strass, des feutres, etc., afin que chacun puisse la personnaliser à son goût. C'est un moment convivial et de partage qui avait été très apprécié l'année dernière.

ACCUEIL DE LOISIRS DE
BAZAIVILLE "CREALO"

**AIDEZ NOUS A RACONTER
L'HISTOIRE DE BAZAINVILLE**

LES ENFANTS DE 9/11 ANS MÈNENT UN
PROJET SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE. ILS
ONT BESOIN DE VOS SOUVENIRS

- PHOTOS ANCIENNES
- DOCUMENTS OU OBJETS
- RÉCITS OU ANECDOTES

**VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE À RACONTER OU À
MONTRER ?**
**DÉPOSER-LE À L'ACCUEIL DE LOISIRS OU
CONTACTEZ-NOUS.**

JE SUIS DISPONIBLE LES MARDI DE 14H À 15H30 À L'ACCUEIL DE LOISIRS
MERCI DE DEMANDER TRISTAN

Tél : 07 71 11 74 19
EMAIL: TRISGAUTHIER@GMAIL.COM



CONTACT

Léa OUARET - Directrice
01 34 94 26 27

Le coin des associations



ART Ô BAZ

Conception et organisation d'événements autour de l'art, artisanat, patrimoine, savoir-faire
Culture

Association pour le Développement du Pays de Mouyondzi (ADPM)

Contribuer au développement du Pays de Mouyondzi dans le cadre de la solidarité internationale et de Développement économique et local

Président Christian MILEBE VAZ - 06 43 55 00 98



Bazainvillage

pour la sauvegarde du village et de la nature

3 chemin de la Garenne - 06 13 04 34 49



bazainvillage@free.fr



Bisconcella



Catherine MAZENQ - 06 81 98 28 62



bisconcella@sfr.fr



bisconcella.fr



Club Houdan Karaté Do

69 Grande rue - 78550 Houdan

06 95 46 34 21

Houdan Karaté Do



Choeur de Baz



Véronique PEBAYLE - 06 77 22 79 01



Anne DEWITTE - 06 13 02 47 09



Juanito Muay Thai

Juan LOPEZ - 07.61.17.56.27

juanitomuaythai@gmail.com



Juanito Muay Thai



L'Oiseau Bleu

Manifestations diverses et sorties culturelles ou de loisirs

Loisirs

Président Didier HAINCOURT



Les Motards de Baz'

Animations locales

Président Francois Anselmi - 06 59 02 57 52



Union vélocipédique Orgerus



contact@uvorgerus.com



www.uvorgerus.com





La bibliothèque

UN SPECTACLE POUR LES PETITS ET LES GRANDS



Le dimanche 30 novembre, dans notre jolie bibliothèque de Bazainville, nous avons accueilli la Compagnie du « Cirque dans les étoiles » qui nous a présenté un spectacle s'intitulant « Pied de Nez ».

Lorsque le rideau s'est ouvert, une face oblongue coiffée d'un bonnet et munie d'un nez rouge sans yeux ni bouche, entourée de deux mains, est apparue dans un habit de dentelles blanches...

Ainsi se présentait Monsieur Peton !



La marionnettiste, Véronique Caldérari, utilise ses pieds et ses mains pour nous embarquer dans un spectacle poétique, accompagnée par un musicien.

A l'issue de ce spectacle, un temps d'échanges avec les artistes a permis aux enfants de poser des questions sur la performance de la marionnettiste et sur les instruments de musique utilisés.



Ce spectacle atypique a plu aux petits comme aux grands !

N'hésitez pas à vous inscrire aux animations et spectacles gratuits proposés par le réseau des médiathèques de la CCPH tout au long de l'année.

Merci de bien vouloir prévenir en cas de désistement afin que les places (limitées) puissent être réattribuées.



Notre bibliothèque faisant partie du réseau des médiathèques de la CCPH, vous pouvez emprunter gratuitement 6 documents (livres, revues, DVD, CD et jeux), par mois, de n'importe quelle bibliothèque du réseau (Bazainville, Houdan, Septeuil et Boissets), les récupérer et les rendre selon vos convenances à la bibliothèque de votre choix.

Venez découvrir chaque mois les nouveautés et le programme des animations du réseau !



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous accueille :

- le mercredi de 15h à 17h
- le jeudi de 16h à 18h
- le samedi de 10h à 12h



CONTACTS

Bibliothèque - 16 avenue des Tilleuls



bibliothèque@mairie-bazainville.fr



01 34 94 29 21



ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026



2026 marque un tournant important dans la vie communale et cela passe par l'élection de votre prochain Maire et de son Conseil municipal.

Afin d'exercer votre devoir de citoyen et exprimer votre choix, vous devez procéder à votre inscription si cela n'est pas déjà fait. Pour cela, deux options :

➔ Via le site internet du Service Public

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous devrez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer, ...)

N.B. : Attention, une facture de téléphone portable n'est pas un justificatif de domicile accepté).



Par internet vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 février 2026.

➔ Via le formulaire papier en venant en mairie avec les mêmes justificatifs que ceux mentionnés ci-dessus.

En mairie vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 février 2026.

Vérifier votre bonne inscription, en cas de doute. Pour cela vous pouvez vous rendre sur le site internet du Service Public :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

En vous connectant, vous pourrez ainsi interroger votre situation électorale et vous assurer de bien pouvoir exercer votre droit de vote sur la commune. Vous accédez aussi à votre Numéro National d'Electeur (NNE) qui vous sera nécessaire si jamais vous souhaitiez établir une procuration.

Toutes les démarches sont bien détaillées et expliquées sur le site internet



Et oui, si tu as bien effectué ton recensement citoyen à 16 ans, tu seras inscrit d'office sur les listes électorales* dès tes 18 ans !

*Commune du lieu de recensement !!!

Comme pour chaque élection, nous sommes toujours en recherche de personnes volontaires pour la tenue du bureau de vote. Si vous pouvez vous rendre disponible sur un créneau de 2 heures, que vous avez déjà tenu un bureau de vote en tant qu'assesseur ou secrétaire ou que vous êtes intéressé pour le faire et que vous êtes rigoureux, alors n'hésitez pas à proposer votre aide par courriel : mairie@mairie-bazainville.fr en indiquant en objet « Tenue bureau de vote », vos disponibilités et le poste souhaité ainsi que vos coordonnées téléphoniques.

Merci pour votre participation.



BRÈVES

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le Pays Houdanais reprend la compétence collecte et évacuation des déchets

Au 1er janvier 2026, la CC Pays Houdanais exercera directement la responsabilité de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.

Cette évolution fait suite à la dissolution à compter du 31 décembre 2025, du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de l'Ouest Yvelines), syndicat mixte desservant 72 communes des Yvelines et de l'Eure-et-Loir appartenant à cinq intercommunalités différentes.

Pourquoi ce changement ?

Depuis plusieurs années, la collecte et l'évacuation des déchets des communes du Pays Houdanais étaient assurées par le SIEED.

En 2024, trois communautés de communes, dont la CC Pays Houdanais, ont souhaité reprendre cette compétence en direct afin de :

- Simplifier la gouvernance : la question des déchets deviendra un sujet courant du conseil communautaire
- Développer la relation de proximité avec les usagers
- Adapter progressivement la collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés aux spécificités de notre territoire que ce soit par la collecte porte à porte ou par l'apport volontaire en déchèteries
- Renforcer le recyclage et les potentialités de l'économie circulaire

Ce qui change et ce qui ne change pas

À compter du 1er janvier 2026, la compétence de collecte et évacuation des déchets reviendra à la CC Pays Houdanais, pour ses 36 communes.

Un service spécifique va être créé, le Centre Technique Communautaire de Maulette accueillera bacs, composteurs...

Pour vous, usagers de la collecte et des déchèteries du Pays Houdanais, rien ne changera mais votre interlocuteur unique deviendra la communauté de

communes qui va créer un service dédié et communiquera d'ici la fin de l'année les nouveaux outils d'information pour les usagers (numéro de contact, portail en ligne...).

Pour garantir un accès continu aux services, au moins une des deux déchèteries du territoire (Houdan ou Boutigny-Prouais) restera ouverte chaque jour.

Un service public plus proche et plus adapté au territoire

Ce transfert marque une nouvelle étape dans la structuration du service public local des déchets. En reprenant cette compétence, la CC Pays Houdanais vise à offrir une gestion adaptée aux spécificités de son territoire et aux attentes de ses habitants dans une logique d'économie circulaire et de maîtrise des coûts. Un groupe de travail est en place pour formuler progressivement les adaptations et novations à proposer.





LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Le **Département des Yvelines** co-finance les équipements municipaux pour améliorer le **cadre** et la **qualité de vie** des habitants.

Santé, éducation, culture/sport, solidarité, mobilité, environnement... autant de domaines dans lesquels le Département soutient et accompagne les **projets locaux**.



Yvelines
Le Département



BRÈVES



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour
l'administration
Direction du service national et
de la jeunesse - CSNJ VERSAILLES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

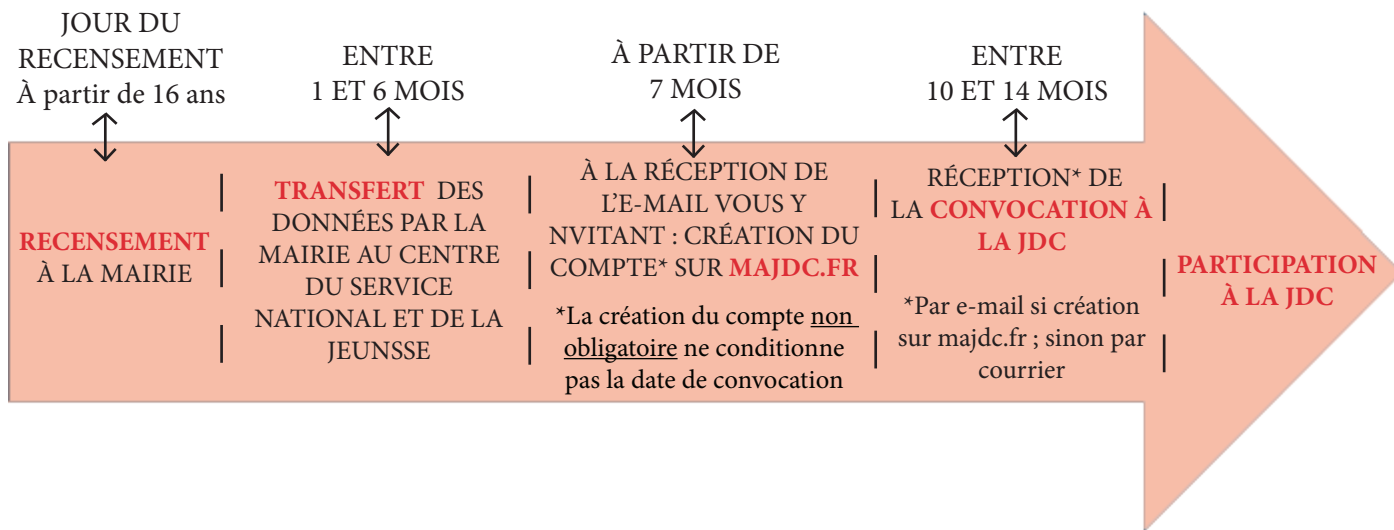
QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- En Mairie
- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité (ou tout document justifiant de sa nationalité française ET livret de famille)
 - ✓ Un justificatif de domicile

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

Déménagement / Changement
établissement scolaire/autre...

- Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
 - Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
 - CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
- Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Versailles

CONTACT

Centre du service national
et de la jeunesse (CSNJ) de Versailles

Par courrier : CSNJ de Versailles
CS10702_78013 VERSAILLES Cedex

Par mail :
csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
Du lundi au jeudi : 09h00-11h20 ; 13h10-16h00
Vendredi : 09h00 -11h20 ; 13h00-15h30



LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Une recrudescence des démarchages à domicile a été constatée.

La municipalité a pris un arrêté pour réglementer cette pratique sur le territoire de la commune.

Les conditions ci-dessous doivent ainsi être respectées :

- Les sociétés doivent se faire connaître en mairie (statuts, nature juridique, numéro de SIREN, personnel etc...).
- Les agents prospectant devront porter obligatoirement un badge (photo et nom de la société).
- Les agents devront se présenter en mairie avant tout démarchage ou prospection.
- Les agents ne pourront pas se présenter avant 10h ni après 18h30 chez les administrés.
- Les jours de prospection s'étaleront du lundi au vendredi.
- Il sera interdit de prospecter le week-end (samedi et dimanche) et les jours fériés.

Sachez par ailleurs qu'en aucun cas la commune ne mandate de société pour réaliser une enquête ou un contrôle à votre domicile !

Pour éviter de vous faire piéger par des démarcheurs malhonnêtes, voici une liste de conseils à suivre.

- Ne laissez pas entrer une personne insistante, voire agressive. Mais signalez là sans attendre à la gendarmerie.
- Avant d'ouvrir votre porte, vérifiez le nombre de personnes présentes. En général, les démarcheurs mal intentionnés agissent par deux.
- Demander et noter l'identité du démarcheur. Il doit être en mesure de justifier de son identité et de sa profession ainsi que le nom de la société pour laquelle il intervient.
- Ne signez aucun document le jour même (ni bon de commande, ni bon de passage, ni dossier de demande de subvention ou tout autre document papier, sur tablette ou ordinateur) !
- Exiger au préalable un devis et un exemplaire écrit du document que vous êtes invités à signer.
- Faites inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui vous auraient été faites à l'oral. Ainsi, il en restera une trace.

- Vérifier l'ensemble des termes du contrat et des diverses mentions obligatoires comme les modalités de paiement par exemple. Faites cette lecture une fois le démarcheur parti. Si besoin, faites vous conseiller par votre entourage ou une personne de confiance.
- Avant d'engager des travaux, faites faire plusieurs devis. Et si possible, privilégier les artisans locaux, recommandés par des proches ou des connaissances en qui vous avez confiance.
- Soyez particulièrement vigilants pour les travaux réalisés à votre domicile comme l'élagage, la réfection des volets, le nettoyage de votre toiture, l'installation d'une pompe à chaleur, de panneaux photovoltaïques, les travaux de jardinage...
- Ne versez aucun acompte et ne communiquez pas vos coordonnées bancaires sans savoir à quoi vous vous engagez réellement. Même si vous signez un bon de commande, le vendeur à domicile ne peut recevoir aucun paiement avant l'expiration d'un délai de 7 jours après conclusion du contrat.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ni de chèque postdaté ! Certains démarcheurs malhonnêtes peuvent se montrer insistants. Ne leur cédez pas !
- Sachez que dans tous les cas, vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature de la commande. Il vous suffit d'en informer le professionnel par lettre recommandée avec accusé de réception.



En cas de doute, appelez l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur. Si le démarcheur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la gendarmerie.



BRÈVES

😊 LE QUIZ (PRESQUE) SÉRIEUX DES BONNES RÉOLUTIONS CITOYENNES

Nouvelle année, nouvelles résolutions !

La commune vous propose un petit test ludique pour vérifier si vous êtes déjà un champion du vivre-ensemble... ou si quelques ajustements s'imposent 😊

	JE PRENDS LA RESOLUTION DE :	OUI	NON
1	laisser passer quand ce n'est pas mon tour dans les chicanes		
2	respecter les vitesses imposées dans la commune (oui, même quand je suis pressé)		
3	ne pas emprunter les sens interdits, même « juste pour 20 mètres »		
4	respecter les priorités à droite		
5	stationner mon véhicule uniquement sur un emplacement matérialisé, même pour 2 minutes		
6	faire les démarches nécessaires avant d'attaquer un chantier et déclarer en mairie toute demande de travaux		
7	suivre les règles d'urbanisme jusqu'au dernier coup de pinceau		
8	donner un petit coup de propre au trottoir et aux espaces devant chez moi		
9	promener mon chien en laisse, y compris en forêt, même s'il est très gentil, et ne pas l'emmener sur le parc de loisirs		
10	ramasser les déjections canines de mon compagnon et déposer les sacs chez moi ou dans les poubelles		
11	respecter les travaux des agents techniques communaux		
12	rester courtois avec le personnel administratif de la commune		
13	respecter la charte du savoir vivre au sein des équipements		
14	discuter avec mes voisins en cas de différend avant d'appeler la Mairie ou la gendarmerie		
15	prévenir mes voisins quand je fais exceptionnellement une grosse fête		
16	garder le volume de la musique à un niveau raisonnable et ne pas sortir les enceintes dans le jardin		
17	ne filmer que ma propriété si j'installe une caméra extérieure		
18	ramasser les déchets que je peux trouver lors de mes promenades		
19	ne sortir les poubelles que la veille du ramassage et les rentrer le soir même		
20	dire bonjour quand je croise quelqu'un... parfois ça change une journée		

Comptabilisez le nombre de OUI que vous avez cochés et reportez-vous au résultat ci-dessous de votre quiz des bonnes résolutions pour connaître votre profil du bon citoyen 2026.

Résultat du quiz

entre 15 et 20 OUI cochés

👉 Citoyen exemplaire

La commune vous remercie chaleureusement. Vous êtes probablement déjà un modèle... ou presque un agent municipal incognito 😊

entre 10 et 14 OUI cochés

👉 Citoyen de bonne volonté

Encore quelques efforts et tout sera parfait ! On sent l'envie de bien faire, continuez comme ça.

en dessous de 10 OUI

👉 Citoyen... perfectible

Bonne nouvelle : les bonnes résolutions, ça se travaille ! L'année 2026 est faite pour progresser.



Ensemble, cultivons le bien-vivre dans notre commune

Ce quiz n'a évidemment pas vocation à juger, mais à rappeler, avec le sourire, que le respect, la courtoisie et le dialogue sont les meilleurs alliés du vivre-ensemble.



NIDS DE FRELONS : QUI FAIT QUOI ?

La municipalité a été interpellée à plusieurs reprises concernant la présence de nids de frelons sur le territoire. Voici un article permettant de comprendre qui peut agir et comment afin d'enrayer ce fléau. Cet article est issu du numéro 1165 de «La Vie Communale et Départementale.»

LE MAIRE. Il est responsable de la sécurité dans sa commune. Mais cette responsabilité n'est pas sans limites.

Tout dépend de l'implantation du nid de frelons (asiatiques ou non). S'il se trouve par exemple sur la voie publique ou à proximité d'un lieu ouvert au public (ex. : école, salle municipale, église, cimetière), la responsabilité de la commune est susceptible d'être engagée en cas d'accident causé par ces insectes (CAA Nantes, 20 novembre 2003, *Saluden*, n° 02NT01492). Dès lors, l'intervention du maire est indispensable pour faire cesser le danger.

Le propriétaire privé. Le problème est tout à fait différent si le nid se trouve dans une propriété privée. Il ne saurait être question pour le maire de faire usage des pouvoirs qui lui sont reconnus par l'article L 2212-2 du CGCT pour prescrire aux propriétaires toutes les mesures indispensables pour assurer la sécurité du public (CE, 16 novembre 1977, *Sevin*, n° 99162). Au contraire, il revient alors au propriétaire ou à l'occupant des lieux d'intervenir.

Le SDIS (pompiers). La destruction des nids de guêpes ou de frelons ne fait pas partie des missions du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) définies à l'article L 1424-2 du CGCT.

S'il a procédé à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions

(art. L 1424-42 du CGCT), le SDIS est autorisé à demander le remboursement des prestations ne relevant pas de ses missions (*JO AN*, 14.02.2012, question n° 122979, p. 1397).

Le préfet pour les frelons asiatiques. En application de l'article L 411-8 du code de l'environnement, dès constat de la présence dans le milieu d'une espèce exotique envahissante (EEE) comme le frelon asiatique, le préfet de département peut « procéder ou faire procéder (...) à la capture, au prélèvement, à la garde ou à la destruction de spécimens » d'EEE. Les préfets pourront notamment ordonner la destruction de nids de frelons asiatiques sur des propriétés privées (*JO Sénat*, 05.04.2018, question n° 03071, p. 1617).

Le préfet est donc l'autorité administrative compétente pour procéder ou faire procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques *Vespa Velutina*, quel que soit le lieu où le nid est installé, qu'il s'agisse d'une propriété privée ou du domaine public (art. R 411-46 et R 411-47 du code de l'environnement).

Un arrêté préfectoral précise les conditions de réalisation des opérations. Mais les opérations de lutte contre le frelon ne sont pas financées par l'État, sauf exceptions dans certains départements. La destruction des nids reste à la charge des particuliers et peut être, le cas échéant, prise en charge en tout ou partie par des financements locaux émanant de collectivités territoriales (*JO Sénat*, 24.01.2019, question n° 08373, p. 456). ■



ÉVÈNEMENTS

PASSÉS (SEPTEMBRE 2025 À JANVIER 2026)

Septembre
Réouverture de l'église



Septembre
Réouverture de l'école



Octobre
Salon Zen in Baz



Octobre
Pizz'halloween



ÉVÈNEMENTS



Novembre
Après-midi jeux



Décembre
Marché de Noël



Décembre
Comcours photos



Décembre
Goûter des anciens



Décembre
Spectacle des enfants



Janvier
Voeux du Maire





ÉVÈNEMENTS

À VENIR (JANVIER À SEPTEMBRE 2026)



15 - Élections municipales
22 - Élections municipales
29 - Foire à Tout de Bazainville - organisée par le Comité des Fêtes

Date à déterminer - Soirée à thème - organisée par le Comité des Fêtes
26 - Commémoration du Franc Moreau - organisée par la mairie



08 - Commémoration de l'armistice de la 2^{de} Guerre Mondiale - organisée par la mairie
Date à déterminer - Olymbaz - organisés par la mairie

Date à déterminer - Kermesse - organisée par les représentants des parents d'élèves



13 - Repas pour la Fête Nationale à l'Atelier - organisé par la mairie
14 - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - organisés par la mairie
14 - Randonnées - organisées par le Comité des fêtes



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX PETITS CITOYENS ET BEAUCOUP DE BONHEUR À LEUR FAMILLE

- ✦ Marceau ZARAGOZA le 23 juillet 2025
- ✦ Louis MADUENO le 3 août 2025
- ✦ Valentine MORLET le 18 août 2025
- ✦ Tom ABAUZIT le 29 août 2025
- ✦ Alma ERNAULT le 6 septembre 2025
- ✦ Jeanne NUC le 9 septembre 2025
- ✦ Lennie COOPMAN-PIAU le 21 novembre 2025

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

- ♥ Arcade GNASSANGOYE et Dossi AVODE le 23 août 2025
- ♥ Thibault ROCA et Jennifer BOS le 30 août 2025
- ♥ Sylvain GÉRÉ et Christelle MARTINEZ le 12 décembre 2025



UNE PENSÉE SINCÈRE À CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS, AINSI QU'À LEUR FAMILLE

Chantal METTIVIER née HAINCOURT le 6 août 2025

Christiane VASLET née MAHÉ le 2 octobre 2025

Madeleine COTTET née BOUVET le 3 novembre 2025

Fabienne VANSTEENKISTE le 24 novembre 2025

Robert WALTER le 22 décembre 2025

Pascal LECOQ le 29 décembre 2025

Petit hommage pour Madeleine Cottet, notre ex-doyenne

Madeleine est arrivée à Bazainville à l'âge de 6 ans, elle a été élevée par ses grands-parents maternels au domaine de monsieur Jourdain. A la sortie du conflit, la vie l'emmena vers d'autres horizons. Puis en 1962, elle revint avec ses enfants à Bazainville, fit construire une maison aux Sables, elle y vivra jusqu'à la fin de ses jours.

Toujours à rendre service, le cœur sur la main, elle était appréciée des gens du village avec lesquels elle était proche. Connue pour ses pâtisseries et l'amour des animaux, elle était aussi la mémoire vivante du village avec ses anecdotes.

Madeleine est partie dans sa centième année, nous lui souhaitons de reposer en paix dans la forêt où elle jouait enfant.





Informations pratiques



LES COMMERCES



AU PETIT MARCHÉ DE BAZAINVILLE

Épicerie - Place St Louis
7j/7 - 8h-22h (23h le week-end)
01 34 87 62 23



CHEZ JULIEN

Boulangerie / pâtisserie
Livraison du samedi au mercredi
Jacky : 06 15 30 36 60



LA FERME DU LOUP RAVISSANT

Fruits & Légumes - Producteur de canard et
épicerie de produits locaux
Mercredis/vendredis 15h-19h
Samedis 09h-12h30
01 34 87 69 65



CRÊPES ET GALETTES

Lundis soirs - Place St Louis
06 07 46 05 25



PIZZA CAMPAGNARDE

Mercredis soirs - Place St Louis
06 07 85 08 02



LA ROULOTTE QUI MIJOTE

Vendredis soirs - Place St Louis
06 66 31 13 51

HORAIRES POUR LE BRICOLAGE

EXTÉRIEUR (tondeuses, nettoyeurs haute pression, ponceuses...)

- du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

RAPPEL : il est strictement **INTERDIT** de brûler les déchets végétaux. Un ramassage par le SIEED est organisé les lundis pour la rue de la Vallée et le moulin de Giboudet et les mercredis pour le reste du village.



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

25 Grand Rue - 78550 Bazainville



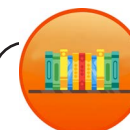
01 34 94 29 29



mairie@mairie-bazainville.fr

Ouverture au public

Accueil du Maire et des Adjointes sur rendez-vous
8h30-11h30 : lundi - mercredi - jeudi - samedi
14h - 17h30 : mardi - vendredi



BIBLIOTHÈQUE

16, avenue des Tilleuls - 78550 Bazainville



01 34 94 29 21



bibliotheque@mairie-bazainville.fr

Mercredi de 15 à 17h
Jeudi de 14 à 18h
Samedi de 10 à 12h



ASSISTANTES MATERNELLES DE BAZAINVILLE

Le Relais Communautaire Petite Enfance met en relation les parents employeurs et les assistantes maternelles.

Pour le joindre :

Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 13h30 à 19h00



Tél : 01 30 46 82 85



l.hirth@cc-payshoudanais.fr

BABY-SITTERS

Olivia Brandauer - 06 99 76 31 62
Annwenn Goeffic - 06 07 34 63 78
Marine Journal - 06 16 69 75 94
Amandine Mauger - 07 69 17 91 93
Zoé Brusseleers - 06 73 89 56 39

Informations pratiques



Sous-Préfecture de Mantes la Jolie

M. Eric ZABOUAREFF – Sous-Préfet
18-20 rue de Lorraine - 78200 MANTES-LA-JOLIE
☎ 01 30 92 74 00

C.C.P.H.

M. Jean-Marie TETART – Président
22 Porte D'Epéron - 78550 MAULETTE
☎ 01 30 46 82 80

Ecole primaire des Grès

Mme VEILLE- Directrice
16 Avenue des Tilleuls - 78550 BAZAINVILLE
☎ 01 34 94 26 24

Restauration scolaire

Mme Géraldine BRAHMIA
25 Grand Rue - 78550 BAZAINVILLE
☎ 01 34 94 29 26

Accueil Périscolaire et centre de loisirs

IFAC – Mme Léa OUARET
16 avenue des Tilleuls - 78550 BAZAINVILLE
☎ 01 34 94 26 27

Paroisse - Pierre BOTHUAN - Curé

75 Grand'Rue à Houdan
☎ 01 30 59 61 39

Sénatrice des Yvelines - Mme Sophie PRIMAS

☎ 01 30 90 28 41

Députée des Yvelines - Mme Dieynaba DIOP

☎ 01 40 63 67 53

Urgences	Hôpitaux
Brûlures graves 01 46 25 24 96	Dreux 02 37 51 52 53
Brûlures enfants 01 44 73 74 75	Houdan 01 30 46 18 00
Centre anti poison 01 40 05 48 48	Mantes-la-Jolie 01 34 97 41 39
Dentiste 01 39 51 21 21	Rambouillet 01 34 83 78 78
Gendarmerie 17	Pompiers 18 SAMU 15



Informations pratiques

COLLECTES DES DÉCHETS

Lieux	Ordures ménagères	Emballages	Déchets végétaux en bacs Du 30/03 au 11/12		
			Jour de collecte sauf juillet/août	Juillet	Août
Rue de la Vallée	Jeudi matin	Mercredi matin	Lundi matin	6 et 20	3 et 17
Moulin de Giboudet	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	13 et 27	10 et 24
Reste du village	Jeudi matin	Mercredi matin	Mercredi après-midi	8 et 22	5 et 19

Accès aux déchèteries

Tous les habitants du territoire ont accès aux deux déchèteries du Pays Houdanais :

- Déchèterie de Boutigny-Prouais : Lieudit Les Joncs – Croisement des RD 305 et 101 – 28410 BOUTIGNY-PROUAIS
- Déchèterie de Houdan : chemin d'Anet / VC2 – 78550 HOUDAN

ainsi qu'aux deux déchèteries de la Communauté de Communes de Coeur d'Yvelines (déchèterie de Garancières et de Méré).

Dès le 2 janvier 2026, une déchèterie du Pays Houdanais est à votre disposition chaque jour de la semaine :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Boutigny-Prouais	Fermée	10h-12h30 13h30-17h	10h-12h30 13h30-17h	Fermée	Fermée	10h-12h30 13h30-17h	9h-13h
Houdan	10h-12h30 13h30-17h	Fermée	Fermée	10h-12h30 13h30-17h	10h-12h30 13h30-17h	10h-12h30 13h30-17h	9h-13h

La collecte des encombrants

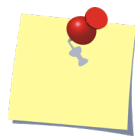
La collecte des objets encombrants s'effectue uniquement sur rendez-vous auprès de notre prestataire SEPUR au :

01 30 79 31 70

Le volume de déchets collectés ne peut excéder 6 m³ par foyer et par année civile et la collecte est limitée à 2 passages par an.

Pour plus d'informations sur le ramassage des déchets, rendez-vous sur le site de la CCPH
<https://www.cc-payshoudanais.fr/gerer-le-quotidien/dechets/>

Pour toute question relative à la collecte, au tri, aux bacs, aux calendriers de ramassage, ou plus généralement à la gestion des déchets, vous pouvez contacter directement le service déchets du Pays Houdanais par téléphone au 01 30 88 76 63 ou en envoyant un mail à dechets@cc-payshoudanais.fr



SE DÉPLACER À BAZAINVILLE

UNE ALTERNATIVE À LA VOITURE EST D'UTILISER LE BUS, OU UN COMBO BUS-TRAIN.

4 lignes régulières desservent Bazainville

5338

Monfort-l'Amaury - Civry-la-Forêt

Arrêts :

- Le Pavé
- Place St Louis
- Tilleuls
- Châtaigniers
- Loup Ravissant
- Le Gassé
- La Pommeraie
- Guignonville

5209

Montfort-l'Amaury - Tilly

Arrêts :

- Le Pavé
- Le Lièvre

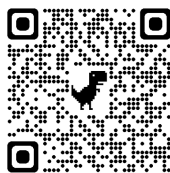
5348

Tacoignières - Bazainville

Arrêts :

- Guignonville
- La Pommeraie
- Le Gassé
- Loup Ravissant
- Châtaigniers
- Tilleuls
- Place St Louis
- Le Pavé

Plus d'information



ou sur l'application
pour smartphone
Transdev Île-de-France

5367

Montigny-le-Bretonneux - Houdan

Arrêts :

- Le Pavé
- Le Lièvre

Utilisateurs occasionnels des transports franciliens, C'EST LA RÉVOLUTION BILLETTE !

Vous vous déplacez
ponctuellement ?

**2 tickets au tarif unique valables
partout en Île-de-France (hors aéroports)**



2€



2€50

Vous prenez les transports
+ régulièrement ?

**Navigo Liberté+ désormais valable
sur l'ensemble du réseau (hors OrlyVal)**



D'un bout à l'autre de la région,
empruntez librement les transports,
bénéficiez de tarifs avantageux,
recevez votre facture en fin de mois.

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté +
Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport



Plus d'informations sur
iledefrance-mobilites.fr
Tél. : 0800102020

Île de France
mobilités



Suivez les actualités de Bazainville

- www.mairie-bazainville.fr
- facebook.com/mairiedebazainville
- Sur le panneau d'affichage à l'entrée du village.
Vous ne passez pas devant ? alors installez sur votre
smartphone l'application CENTOLIVE qui reprend les messages.
- Pays Houdanais infos
(application disponible sur PlayStore et AppleSotre)

Vous souhaitez être directement informés des actualités de la commune (événements, informations diverses), recevoir les messages d'alertes météorologiques ? Envoyez un mail à communication@mairie-bazainville.fr en mentionnant l'adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir les messages.



Meilleurs Voeux

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Bazainville
vous souhaitent une année 2026 pleine de réussites.



Mairie de Bazainville

2026



1504
habitants

Une commune à taille
humaine, active et solidaire

29
personnes
pour gérer la commune
15 au conseil municipal
14 agents municipaux



2 234 166 €
Un budget engagé au service des
habitants et des
équipements
communaux



Bazainville
en 2025



4

gros chantiers terminés
(église, école, panneaux
photovoltaïques, chemisage)
pour améliorer le cadre de vie
au quotidien

17



événements
Des animations et des temps
forts pour tous les âges

18



associations
pour des activités sportives
ou de loisirs,
fédératrices toute l'année

24

événements familiaux heureux
12 naissances
9 mariages
1 PACS

